

# Enquête publique révision-extension du secteur sauvegardé : le futur plan de sauvegarde d'Uzès

Jusqu'au 3 avril pour se prononcer sur le futur plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès, soumis à enquête publique. A voir : reportage de France 3 Pays Gardois - Publié le 01/04/2019

Publié le 01 avril 2019



Le périmètre actuel du secteur sauvegardé d'Uzès préserve l'existant. Il s'étend désormais aux boulevards notamment au quartier des Bourgades et aux rues Sigalon et du collège. Ici, la place Albert 1er entièrement repensée pour s'harmoniser avec l'existant en présence de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès (premier plan) et de Brigitte de Saboulin-Bollena, adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme (au centre). Photo : Ville Uzès

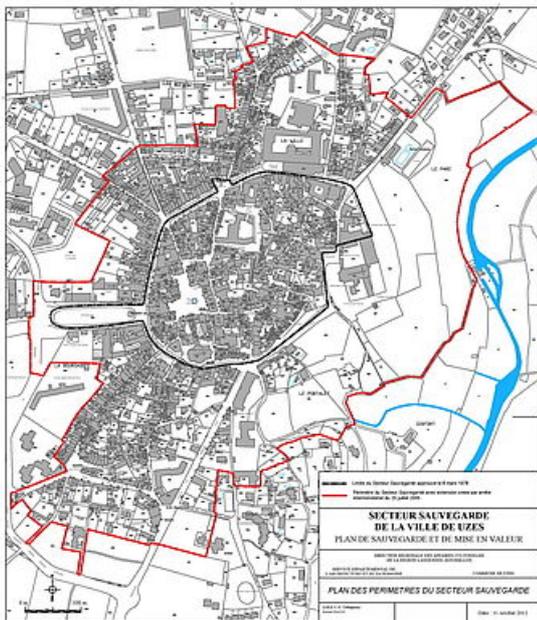
L'enquête publique sur le plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès s'achève le 3 avril prochain. De nombreux moyens sont mis à la disposition des habitants pour permettre d'apprécier et d'annoter ce que sera le futur règlement d'urbanisme de la ville.

Le périmètre concerne le centre ancien étendu à 47,22 hectares. Brigitte de Saboulin Bollena, adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme explique qu'il s'agit *"du secteur sauvegardé de 11hectares qui quadruple, au-delà des boulevards, et qui suit le plan napoléonien."* Elle poursuit *"le territoire occupé à différentes époques montre de multiples traces d'occupation, inventaire exhaustif réalisé par le cabinet d'études Gheco Urbaniste."* La procédure met au jour des traces d'ilôts qui ont disparu mais une richesse extrême du bâti homogène. Elle permet *"la datation des immeubles du Moyen-Age au XXIe siècle"*. A partir de cette étude qui aura duré quatre ans, à la rencontre de plus de 1000 demeures, l'architecte urbaniste Bernard Wagon, aux côtés de Valérie Rousset, historienne de l'art, archéologue du bâti dévoileront une nouvelle facette insoupçonnée de la ville à l'instar des caves.

Mais également *"les toits d'Uzès représentent la cinquième façade de la ville que nous préservons"* explique l'élue à l'urbanisme. Ils ne sont pas altérés par des fenêtres sur toiture dans les greniers ou les terrasses appelées également tropéziennes, laissant un pan de toiture découvert.

<https://www.uzes.fr/actualites/enquete-publique-revision-extension-du-secteur-sauvegarde-le-futur-plan-de-sauvegarde-duzes?>

# La valorisation du bâti



Périmètre étendu du nouveau secteur sauvegardé d'Uzès, avec enquête publique sur le futur règlement, jusqu'au 3 avril 2019. Plan Gheco urbaniste - Ville Uzès. DR

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès revient sur l'origine de cette étude pour expliquer le souhait de la municipalité de poursuivre le travail de préservation : *"en 2005, un arrêté ministériel permet la révision-extension du plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (PSMV). Le ministre chargé de l'Architecture et de l'Urbanisme mandate la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour le lancement de l'appel d'offres."* Il poursuit *"en 2017, la présentation du PSMV en commission nationale des secteurs sauvegardés approuve le travail avec félicitations du jury."* **Ce travail est soumis à l'approbation de la population par l'enquête publique qui s'achève ce mercredi 3 avril au soir.**

Le **commissaire enquêteur se tient à la disposition du grand public ce dernier jour de 14h à 17h.** L'ensemble des moyens est mis en oeuvre pour permettre de prendre connaissance du futur plan qui remplacera le plan de sauvegarde actuel permettant ainsi la valorisation et la préservation du patrimoine bâti (information en ligne et papier). Sont concernés par ce dernier l'harmonisation de la rénovation des façades publiques, privées ou commerciales, et la mise en valeur des structures et détails architecturaux intérieurs et extérieurs qui sont l'âme de la ville des caves à la toiture, en passant par la façade, et la conservation du patrimoine classé.

Une **aide incitative à la rénovation des façades** deviendra alors possible sur ce nouveau périmètre, *"plafonner à hauteur de 3 000 euros"* ainsi que la **défiscalisation des travaux** selon la loi Malraux. Les renseignements et conseils sont à prendre auprès du service urbanisme de la mairie d'Uzès.



## Pour aller plus loin :

Secteur sauvegardé Uzès : présentation de l'étude, prélude à son extension, publié le 28/11/2012

Enquête publique : Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès du 04/03/2019 au 03/04/2019, publié le 14/02/2019



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTO  
IRE

### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)